

AIDE AUX DEVOIRS

Rentrée 2022/2023

Chers Parents,

Nous vous adressons la circulaire d'inscription à l'**Aide aux devoirs** pour 2022/2023. Le talon d'inscription est à retourner au secrétariat par courrier, accompagné du chèque d'acompte, **impérativement pour le Vendredi 8 juillet 2022. Toute demande d'inscription arrivée après cette date sera mise sur liste d'attente.**

Les inscriptions à l'**étude surveillée** de 16h10 à 16h55 (pendant laquelle les enfants font aussi leur devoirs) ainsi que l'accueil du soir de 16h55 à 18h30 se feront à la rentrée par l'**intermédiaire du carnet de liaison.**

⇒ **La présente circulaire ne concerne que l'inscription à l'Aide aux devoirs.**

EN QUOI CONSISTE L'AIDE AUX DEVOIRS ?

- ↪ L'inscription à l'aide aux devoirs concerne l'année scolaire dans sa totalité.
- ↪ C'est un réel projet pédagogique, encadré par des enseignants pour un groupe restreint d'élèves et **obligatoire** les 4 jours de la semaine.
- ↪ Une aide aux devoirs en langue allemande (2 jours par semaine) est prévue pour les classes bilingues du CP au CM2.
- ↪ Les devoirs écrits sont corrigés et expliqués mais les enfants lents ne finissent pas en 45mn : le travail est à vérifier par la famille chaque jour.
- ↪ Attention ! Les leçons ne peuvent être prises en charge dans ce temps limité. Elles seront à apprendre après la séance. Merci d'en tenir compte.

Les enfants ne voulant pas travailler ou perturbant le groupe seront "désinscrits" de l'aide aux devoirs.

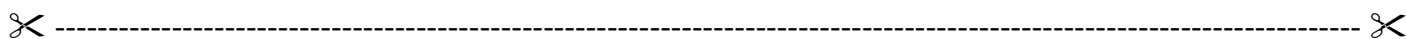
Nous vous remercions de votre attention concernant ces modalités et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Le Chef d'Etablissement du 1^{er} degré,
B. KRUST

Inscription à l'Aide aux Devoirs

- ⇒ **Tarif : forfait annuel de 520 €** **4 jours obligatoires**
(absences non déduites)
- ⇒ **Engagement annuel obligatoire**
- ⇒ **Attention nombre de places limités (environ 120 places)**
- ⇒ Afin de valider la pré inscription de votre enfant, **un acompte de 160€ vous est demandé par chèque à l'ordre de l'Institut de l'Assomption.**
Une confirmation de cette pré-inscription vous sera envoyée par courriel avant la rentrée.
- ⇒ **Horaires :**
- | | |
|------------------|--|
| Récréation | de 15h50 à 16h10 |
| Temps de travail | de 16h10 à 16h55 (dans les classes avec des enseignants) |
| Sortie de 16h55 | Les enfants sont recherchés par leurs parents dans la cour ou restent à l'accueil du soir (inscription ultérieure à la rentrée par le carnet de liaison) |
- ⇒ Début des Aides aux Devoirs : **Lundi 5 septembre 2022**

Merci de noter qu'en fin de chaque trimestre, il n'y a pas d'aide aux devoirs le dernier jour.



Talon à retourner au secrétariat par courrier, accompagné du chèque d'acompte,
impérativement pour le vendredi 8 juillet 2022

Madame, Monsieur, _____

Parents de (Nom Prénom) _____

Entrant en classe de (cocher la case correspondante) : CP CE1 CE2 CM1 CM2

Souhaitent inscrire leur enfant à l'aide aux devoirs les 4 jours :

Oui et nous versons un acompte de 160€ afin de valider cette pré-inscription (ce chèque sera encaissé fin août/début septembre). Aucune place ne sera réservée sans acompte.

Une confirmation d'inscription vous sera adressée par courriel à l'adresse suivante :

_____@_____

Non (merci de cocher cette case et de nous retourner le talon ou de nous faire un mail même en cas de réponse négative).

Date :

Signature :